

-  
-  
5 ème promotion  
-

# Mémoire de géopolitique

CE Philippe RIO

-----  
Groupe D3

## GEOPOLITIQUE DES DROGUES

### **DEFINITION \* :**

Tentative de saisir les éléments d'un phénomène mondial comme la drogue dans leur interaction à tous les niveaux : du producteur individuel aux grandes puissances, en passant par les groupes ethniques, les forces politiques ou militaires, les nations, les Etats et leurs différentes composantes, les institutions internationales et les organisations criminelles. Tous agissent en fonction de stratégies propres qui se renforcent ou se combattent, mais s'interpénètrent toujours davantage. Tous se déploient sur des territoires de taille ou de nature différentes, mais qui ne cessent de se superposer et de se déplacer mutuellement, pour aboutir à une dynamique dont la montée en puissance est aujourd'hui incontestable.

\* telle qu'elle est donnée par l'observatoire géopolitique des drogues.

# AVERTISSEMENT

Le présent mémoire n'a pas l'ambition de présenter au lecteur qui aura le courage ou la sympathie de le lire jusqu'au bout l'ensemble de la problématique de la drogue. Il entend simplement parcourir certains aspects de la problématique de la drogue à l'échelle mondiale.

Ce travail est le fruit encore vert d'une brève expérience personnelle à la direction générale de la gendarmerie nationale, section lutte anti-stupéfiants, et de la rapide lecture de quelques ouvrages sur le sujet.

Sur ce dernier point, il convient de souligner le remarquable travail réalisé en quelques années seulement par l'observatoire géopolitique des drogues, qui s'attache à replacer le phénomène dans ses contextes historique, politique et économique. Mais en la personne de son directeur, Monsieur Alain LABROUSSE, l'observatoire reste bien seul à publier des études sur le sujet en France : l'OGD gagnerait certainement à trouver quelques contradicteurs. De son côté, le lecteur novice y trouverait probablement son compte.

Le texte qui suit, trop long et trop descriptif, comporte malheureusement encore de multiples défauts. "Eurocentrique", il néglige largement et méconnaît parfois les autres continents. Rédigé par un gendarme, son approche est essentiellement répressive : on parle mieux de ce que l'on connaît, encore que cela n'exclue pas pour autant les erreurs. Certains exemples puisés dans la "littérature" datent un peu même s'ils reflètent pour l'essentiel l'actualité.

En bref, j'aurais préféré garder ce mémoire "inachevé" par devers moi, comme un bon exercice de réflexion et de recherches. Je n'en ai pas la possibilité, puisque la diffusion de ce document m'est imposée dans le cadre de mes études au collège interarmées de défense. En outre, ce "pilon" peut être excessivement intéressant pour peu que les erreurs et omissions puissent m'être rapportées par quelque lecteur. Aussi, si vous avez la patience de me lire et relevez de telles maladroites, ou bien que les idées exprimées vous paraissent erronées ou fallacieuses, n'hésitez pas à me le faire savoir : je vous en saurai gré. Vous pouvez notamment me communiquer vos réactions sur InterNet, à l'adresse suivante : "ph\_rio@hotmail.com".

Enfin, dernière précaution d'usage, les idées maladroitement exprimées ci-après sont du seul fait du rédacteur du mémoire. Elles ne sauraient engager ni le CID, ni la gendarmerie nationale, ni toute autre institution.

## SOMMAIRE

### Les routes traditionnelles

#### - I - La mondialisation de l'économie de la drogue

11 - Un outil de financement des guérillas

12 - Les filières ethniques

13 - L'interpénétration des réseaux

14 - Des cultures sans frontières

- II - Le renouveau de la problématique

21 - Le " boum " des télécommunications

22 - Le développement des circuits courts

23 - Le trafic de fourmi

24 - L'auto-production

- III - L'impuissance des Etats

31 - Le libre échange et la logique économique

32 - L'argent de la drogue

33 - La dynamique sociale

34 - Les obstacles psychologiques

## BIBLIOGRAPHIE

### ANNEXE : GRANDES TENDANCES POUR LES ANNEES 1995-1996

Extrait de La géopolitique mondiale des drogues 1995/1996

Observatoire géopolitique des drogues  
(OGD)

## Géopolitique des drogues

### Les routes traditionnelles de la drogue

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, il apparaît que les civilisations ont fait appel à l'usage des psychotropes à des fins diverses ; médicales, religieuses ou récréatives. On trouve ainsi des traces de feuilles de coca remontant à 4 000 ans sur des sites archéologiques en Equateur, alors que la présence de cocaïne a été récemment décelée dans les cheveux des momies égyptiennes. Des graines de pavot (*papaver somniferum*) ont de même été identifiées dans des villages lacustres du XI<sup>ème</sup> millénaire av. J.-C. en Europe, et des objets servant à brûler l'opium datant de 4 200 ans av. J.-C. mis à jour dans une grotte funéraire près de Grenade. Enfin, pour se cantonner aux trois drogues les plus connues, la pharmacopée de l'empereur Chen-Nong répertorie, en 2 700 av. J.-C., le chanvre comme sédatif et traitement de l'aliénation mentale.

Bien au-delà de simples produits de consommation, ces substances apparaîtront rapidement comme des enjeux d'importance aux plans culturel, commercial, mais

aussi politique. Suivant d'abord les chemins des caravanes et des premières routes maritimes à partir de quelques pays producteurs, les drogues vont connaître leur premier véritable essor lors du développement des empires coloniaux : tout d'abord utilisés par les occidentaux comme outils de conquête commerciale voire d'aliénation des populations des colonies, les stupéfiants vont en retour conquérir très progressivement les métropoles. La prohibition progressive de ces substances, sous l'impulsion des Etats-Unis, n'aura pas suffi à endiguer ce phénomène. Il s'est accéléré au lendemain de la seconde guerre mondiale pour connaître finalement une véritable explosion qui n'épargnera plus aucune région de la planète. Aujourd'hui, la toxicomanie frappe de plein fouet les pays développés mais connaît également un essor considérable dans les pays " en voie de développement ", producteurs, transformateurs ou simplement transitaires de stupéfiants.

Un tableau de la situation géopolitique des drogues aurait été relativement aisé à broser dans les années 1960, à l'époque de la French connection, voire même jusque dans les années 1980 et les derniers avatars d'un monde bipolaire partagé entre un occident solidaire et un bloc soviétique puissant, du moins en apparence. Jusqu'à cette époque, l'Amérique du Nord apparaît essentiellement " menacée " par le trafic de cocaïne en provenance de ses voisins d'Amérique Latine, alors que l'Europe de l'Ouest subit la pression continue mais encore relativement modérée de l'héroïne en provenance du Triangle d'or, principalement via le Liban ou la Turquie. Cette description serait réductrice si l'on n'évoquait la résine de cannabis (ou haschich) en provenance d'Asie ou du Maghreb à l'usage des européens et l'herbe de cannabis (ou marijuana) d'Amérique centrale principalement à destination des Etats-Unis.

Ce commerce intercontinental illicite, effectué par transports terrestres, maritimes et marginalement aériens, est effectué le plus souvent par un milieu bien organisé et relativement compartimenté : producteurs locaux, trafiquants issus des pays producteur ou destinataire voire de transit (principalement les turcs pour l'héroïne), réseaux de distribution contrôlés par la " pègre " locale.

Ce tableau, en raison de sa nécessaire brièveté, est excessivement simplificateur voire caricatural. Il reflète cependant dans son esprit l'essentiel de ce qui a longtemps constitué la problématique de la drogue à laquelle a été confrontée la communauté internationale, et principalement les Etats occidentaux. Mais la situation a considérablement évolué en l'espace de quelques années, sous la pression d'une multitude de facteurs tels que la fin de la bipolarisation, la mondialisation de l'économie, l'explosion des moyens de communication, le développement du chômage et la déstructuration du tissu social etc.

Ainsi, les circuits traditionnels des trafics se sont largement complexifiés, sous les effets conjugués de la diversification des lieux de production, la multiplication des filières de trafic et leur interpénétration : l'économie de la drogue a ainsi acquis une échelle véritablement mondiale (-I-).

Mais au-delà de cette évolution formidable des filières " traditionnelles ", un phénomène véritablement nouveau s'impose depuis seulement quelques années : le raccourcissement extrême des filières de trafic, lié au développement des communications mais également à la déferlante des drogues synthétiques produites en Europe même (-II-).

Face à ces bouleversements, les Etats apparaissent largement désarmés, tant par la logique économique du profit que du fait de pressions sociales multiples et contradictoires qui touchent plus particulièrement les pays occidentaux (-III-).

Mondialisation de l'économie de la drogue, renouveau de la problématique et impuissance des Etats, tels sont donc les trois volets d'un problème géopolitique qui interpelle la communauté internationale mais aussi beaucoup plus largement, du fait de la pénétration des drogues illicites dans toutes les couches de la population, chaque citoyen.

## - I - La mondialisation de l'économie de la drogue

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le commerce de la drogue connaît déjà une dimension intercontinentale considérable, mais selon des routes et des filières encore nettement déterminées et " gérables " par des outils policiers, en terme de répression et de coopération policière internationale classique. Mais ce qui demeurait encore une activité commerciale illicite classique au moment de la décolonisation va se transformer en seulement quelques années, avec la fin de la bipolarisation, en un véritable système économique à l'échelle planétaire.

### 11 - Un outil de financement des guérillas

La guerre froide est, à ses débuts, tombée à point nommé pour les nouveaux Etats issus de la décolonisation. Désargentés, ils sont confrontés à des besoins énormes tant pour assurer leur développement que pour rapprocher un temps soit peu le niveau de vie de leurs élites de celles de leurs anciennes métropoles. Ainsi ont-ils été nombreux à solliciter l'un ou l'autre des deux blocs afin de financer notamment leur

outil de défense : la rivalité Est-Ouest est ainsi devenue pour quelques années ce que certains qualifieront de " pétrole du pauvre ".

Au même titre que les partis au pouvoir, et selon la même logique, les mouvements d'opposition souvent armée parviennent à obtenir de facilités financières, qui leur permettent d'entretenir des mouvements de guérilla.

On doit ici constater malheureusement qu'à défaut de pouvoir toujours assumer ce type de soutien financier direct, certaines organisations ont pu recourir dès lors à une solution détournée : faciliter le trafic de drogue pratiqué par certains " seigneurs de la guerre ". C'est ainsi que, par exemple, militaires français dès 1951 et employés de la CIA à compter de 1954 vont encourager et apporter successivement leur soutien logistique au trafic d'opium et d'héroïne destiné au financement de maquis Méos, qui s'opposent au Viet-Minh dans le nord du Laos.

Mais c'est l'effondrement de l'empire soviétique qui donne le coup d'envoi de cette mondialisation de l'économie de la drogue. En effet, privées de la manne financière consacrée par les deux blocs au soutien de telle ou telle faction armée, celles-ci vont devoir très rapidement se retourner vers une autre source de financement, souvent sous peine de disparition. C'est ainsi que se développe la culture du cannabis en Afrique de l'Ouest et son trafic dans la région du Caucase. De même se renforcent les mouvements révolutionnaires d'Amérique Latine, concourant largement à l'extension des zones de plantation de la coca. Parallèlement, la culture du pavot explose en Afghanistan et dans le croissant d'or en général : ce dernier fournit désormais 90 % de l'héroïne consommée en France, héroïne brune qui s'est substituée à l'héroïne blanche en provenance du triangle d'or.

## 12 - Des cultures sans frontières

On voit ainsi évoluer considérablement la quantité de plantes psycho-actives cultivées dans des régions où elles étaient déjà présentes. Mais l'évolution n'est pas seulement quantitative.

En effet, avec le développement des moyens de transport et du commerce intercontinental d'une part, l'amélioration des techniques de culture et la sélection

des plants d'autre part, la carte des lieux de production connaît un véritable bouleversement.

Ce phénomène apparaît tout particulièrement sensible pour ce qui concerne le pavot. En effet, le marché de la cocaïne aux Etats-Unis ayant atteint son niveau de saturation, les trafiquants latino-américains ont désormais pour objectif de développer le marché de l'héroïne, d'autant plus lucratif que cette drogue provoque rapidement une dépendance physique propre à fidéliser la clientèle. Les surfaces cultivées en pavot notamment en Colombie et au Pérou, encore expérimentales il y a trois ou quatre ans, sont désormais conséquentes et permettent dès à présent la production annuelle de plusieurs dizaines de tonnes d'héroïne. On constate en outre le développement de ce type de culture dans le sud-est de la Chine et des expérimentations déjà " anciennes " qui n'augurent rien de bon en Afrique de l'Ouest, notamment au Nigeria et au Bénin.

Mais le pavot n'est pas la seule plante concernée. Ainsi, des essais de culture de coca seraient en cours depuis plusieurs années au Nigeria alors que la culture du cannabis, dont le trafic génère plus de 50 % des profits de l'ensemble des trafics de drogue, se développe sur tous les continents. Elle explose littéralement en Amérique Latine et en Afrique de l'Ouest mais connaissant aussi, sous serre, un succès remarqué aux Pays-Bas. Dans ce dernier pays les serristes, concurrencés par la fleur coupée importée d'Afrique par avion, éprouvent des difficultés à rembourser leurs investissements et ont pour certains accepté de cultiver le cannabis au profit de trafiquants néerlandais, qui alimentent notamment les coffee-shops.

### 13 - Les filières ethniques

La quantité grandissante de drogue produite doit alors être acheminée jusqu'aux consommateurs, généralement dans les pays occidentaux mais aussi de plus en plus vers le tiers monde, qui n'échappe plus à ce fléau. Les filières classiques de l'après guerre n'y suffisent plus. De plus, les services répressifs occidentaux ont développé face à ces premières des outils et des techniques de lutte relativement efficaces. La combinaison de la saturation des filières classiques et de la dynamique nouvelle des populations a créé les conditions propres à l'apparition de filières nouvelles à base ethnique.

En effet, l'occident a absorbé de multiples vagues d'immigrants arrivés dans des conditions très diverses en provenance de pays producteurs ou de transit de la

drogue. Citons de façon non exhaustive les asiatiques fuyant la répression communiste, les réfugiés politiques ou économiques en provenance du continent africain, voire plus récemment d'Europe de l'Est, les kurdes fuyant la répression, qu'elle soit irakienne ou turque etc. Ils ont tous plusieurs points communs : de fortes attaches dans leur pays d'origine, une implantation dans des communautés difficilement pénétrables par les services policiers, une langue étrangère peu connue voire un dialecte rare, un niveau de vie relativement faible voire précaire, souvent de la famille restée au pays et qui a besoin d'argent etc.

Lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés financières liées à leur intégration imparfaite, ou bien qu'elles soient sollicitées par des mouvements armés clandestins très actifs dans leur région d'origine, ces populations vont constituer avec leur famille restée au pays un formidable réseau propice à tous les trafics.

Ces filières sont souvent plus ou moins " intégrées ", depuis la production jusqu'à la consommation. Cependant, les plus anciennes et donc les plus expérimentées comme les filières turques sous-traitent depuis quelques années la phase la plus délicate : le transit, et donc le franchissement des frontières.

#### 14 - L'interpénétration des réseaux

La mondialisation de l'économie de la drogue bouscule parfois cette logique " tribale " simplificatrice qui fait qu'à un pays producteur correspondrait un produit et une ethnie. Les réseaux développent aujourd'hui des connexions de plus en plus complexes pour diverses raisons.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la recherche du profit conduit parfois à la diversification des cultures de plants psychotropes dans une même région. Cette situation conduit désormais un même réseau à commercialiser plusieurs drogues. Parfois, comme entre l'Amérique Latine et l'Europe, les mêmes moyens de transport vont être utilisés pour passer la cocaïne et l'herbe de cannabis voire, pour tester sa qualité auprès des consommateurs Européens, l'héroïne sud-américaine. De véritables carrefours des drogues peuvent aussi apparaître, comme au Nigeria, initialement simple tremplin de la drogue vers l'Europe : l'héroïne asiatique y est parfois échangée contre de la cocaïne américaine, ce troc permettant à chacun de diversifier son activité, de limiter les besoins de trésorerie et les mouvements d'argent et de ne pas " repartir à vide " vers son pays d'origine. En outre, des synergies et des complicités se développent parfois entre organisations criminelles

comme elles se développent entre réseaux terroristes. On a ainsi beaucoup parlé, voilà trois à quatre ans, du développement des connexions entre mafias russes et italiennes.

Ainsi, la géopolitique de la drogue apparaît considérablement transformée, en particulier au cours de la dernière décennie, prenant une ampleur mondiale propre à déstabiliser des régions entières et à laisser largement impuissante la communauté internationale. Mais l'évolution du phénomène ne s'arrête pas à ces premiers constats. En effet, au-delà de l'effet amplificateur formidable apporté par les bouleversements politiques et économiques récents, de nouvelles tendances lourdes apparues au cours des cinq dernières années viennent chambouler encore ce paysage complexe.

## - II - Le renouveau de la problématique

Alors que les différents outils de lutte contre la drogue commençaient tant bien que mal à s'adapter à ce contexte d'une criminalité organisée multiforme en pleine expansion et d'une véritable mondialisation de l'économie de la drogue, le développement de nouvelles technologies, en particulier dans le domaine des communications, a bouleversé en seulement quelques années les caractéristiques de la menace. Désormais viennent s'ajouter aux filières " classiques " de nouveaux circuits dont la physionomie diffère très fortement des premières. Ces derniers utilisent les nouvelles facilités offertes en matière de télécommunication ou de transport, et tirent profit de la diminution du niveau des contrôles aux frontières. De plus les progrès de la chimie leur permettent à l'occasion d'élaborer aisément des drogues synthétiques. Limitant ainsi de façon significative le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs, ils diminuent les risques de se faire prendre et augmentent très sensiblement leurs profits.

### 21 - Le " boum " des télécommunications

Deux moyens de communication ont eu et auront encore dans les prochaines années une forte influence sur la multiplication des réseaux de trafic de stupéfiants : le téléphone portable et le réseau mondial InterNet.

Le premier a démontré son intérêt à tous les niveaux des trafics. Dans les pays producteurs, qui ne disposaient pas d'une infrastructure consistante de téléphone filaire, le portable a permis à de nombreux acteurs locaux des trafics d'étendre rapidement et notablement leur capacité de communication. Lors de la phase de transit, ce matériel permet notamment aux trafiquants de rester en contact avec le convoyeur, de réaliser aisément des transbordements de drogue dans des lieux reculés ou en mer à distance raisonnable des côtes, ou bien encore de maintenir le contact entre un élément d'éclairage et le véhicule transportant la drogue lors du franchissement de points de passage obligés particulièrement critiques : frontière, péage autoroutier etc. Au niveau des réseaux de distribution, il permet notamment d'assurer une liaison discrète et fiable entre le dealer et ses clients.

Le téléphone portable dispose, outre le fait qu'il permette de maintenir des liaisons entre des acteurs très mobiles, d'une spécificité qui le rend d'autant plus attractif pour les activités illicites : il est très difficile à intercepter, tout particulièrement depuis que se développe depuis l'Europe sa version numérique, qui dispose par conception d'un système de cryptage aléatoire. Ainsi, la création d'une filière de trafic ou d'un réseau de distribution de stupéfiants est grandement facilitée : tout individu disposant d'un minimum de points de contact peut monter son propre réseau, moins sophistiqué mais tout aussi rentable que les organisations criminelles classiques.

Des outils de communication de type InterNet viennent encore faciliter la tâche des trafiquants et par conséquent multiplier leur nombre. En effet, ce réseau mondial (world-wide web ou WWW) permet d'ajouter à la confidentialité des nouveaux moyens de télécommunications la fiabilité de l'écrit. On peut ainsi adresser quasi instantanément et en toute discrétion des messages à l'autre bout du monde ou bien s'y créer une boîte aux lettres électronique qui servira à maintenir des contacts discrets et très peu coûteux.

Mais les autoroutes de l'information présentent un autre intérêt pour les trafiquants : elles permettent désormais de transférer discrètement voire de blanchir des sommes d'argent plus ou moins conséquentes. Ainsi, le petit distributeur peut aujourd'hui multiplier des virements d'un faible montant afin d'éviter d'attirer l'attention. Quant au gros trafiquant, il pourra assurer le "blanchiment" de ses revenus en réalisant des virements successifs et très rapides de grosses sommes d'argent d'un continent à l'autre, au travers de succursales de respectabilité croissante implantées dans des pays à secret bancaire. L'argent finira ainsi, après une dizaine de transferts réalisés en quelques jours voire quelques heures, dans un quelconque paradis fiscal, voire dans l'économie licite d'un grand pays comme les Etats-Unis.

Ce tableau serait incomplet si n'était évoquée ici la prochaine évolution technologique, à laquelle accédera dans quelque temps le grand public mais déjà utilisée par les trafiquants de drogue : la communication privée par relais satellitaire. En effet, les trafiquants travaillant dans des zones reculées d'Afrique, d'Asie ou

d'Amérique Latine sont hors de portée des relais téléphoniques cellulaires classiques. En revanche, leur pouvoir d'achat leur permet déjà d'accéder à ce nouveau mode de communication encore très coûteux. En outre, ce type de matériel va connaître un succès inévitable au niveau des trafiquants occidentaux, qui pourront ainsi garantir pour de longues années la discrétion de leurs communications téléphoniques .

## 22 - Le développement des circuits courts

La multiplication de ces moyens de télécommunication s'accompagne de la facilitation des déplacements. En effet, la voie aérienne s'est considérablement démocratisée et charrie désormais une clientèle nombreuse et très éclectique. Raccourcissant les délais de transport, l'avion de ligne " rapproche les hommes ". De même se sont développés les réseaux autoroutiers et de transport maritime, cette évolution générale correspondant aux besoins suscités par le développement du commerce mondial. Pour faciliter encore ces échanges économiques, les contrôles aux frontières sont allégés, voire supprimés avec l'émergence de grands espaces économiques supranationaux, aussi bien en Europe que sur les autres continents.

Tous ces éléments ont contribué au développement d'une forme moins complexe de trafic que les filières classiques : les filières courtes. Elles répondent peu ou prou à la description suivante. Un individu ou un groupe d'individus implantés dans un pays consommateur dispose d'un contact dans un pays producteur ou de transit important tel le Maroc, le Nigeria, la Turquie, la Thaïlande, certains pays d'Amérique Latine etc. Utilisant les outils modernes de communication, ils mettent rapidement sur pied et assurent le bon fonctionnement d'une structure légère de trafic qui permet d'alimenter aisément un ou plusieurs réseaux de distribution dont ils s'arrogent ou non le contrôle. Le transport de la marchandise peut être effectué soit sous forme d'expédition par voie routière, maritime ou aérienne, soit par convoi. Dans ce second cas, le portage pourra être réalisé soit par l'un des membres de l'organisation, soit par une " mule ". Cette dernière solution, qui permet de limiter les risques et d'assurer la pérennité du réseau, est généralement adoptée dès lors que la filière devient suffisamment lucrative. Ces réseaux sont, par nature, assez régulièrement constitués sur une base ethnique voire familiale, et se développent donc assez régulièrement à partir des communautés immigrées.

Le nombre de ces filières courtes tend naturellement à se multiplier car elles sont particulièrement lucratives et peu vulnérables. En effet, contrairement à un réseau classique, un circuit court compte très peu d'intermédiaires et la drogue transportée, en quantité assez limitée, subit peu de ruptures de charge, déconditionnement et reconditionnement. Les risques d'interception de la marchandise et d'interpellation sont ainsi minimes, et le nombre d'intermédiaires à rémunérer très limité.

Le phénomène de ces filières courtes est largement amplifié, notamment en Europe, par le succès des drogues synthétiques. En effet, alors que le Japon a longtemps été l'un des rares lieux où ces produits étaient prisés, l'offre de ces substances rencontre

depuis quelques années un succès grandissant, notamment auprès des jeunes occidentaux mais aussi dans les pays en voie de développement. Ainsi, ecstasy et autres dérivés méthamphétaminiques sont désormais élaborés un peu partout dans le monde : Amérique du Nord, Mexique, Afrique (en particulier Afrique du Sud), Inde etc. Or, une particularité de ces drogues synthétiques est de pouvoir être produites à peu près n'importe où, puisque ne nécessitant pas de matière première végétale et étant réalisées pour une bonne part grâce à des produits chimiques courants. Il est en revanche indispensable de disposer de chimistes qualifiés dès l'instant où l'on souhaite réaliser un produit d'une pureté satisfaisante, quand bien même les techniques de synthèse de ces molécules sont disponibles dans des ouvrages et plus immédiatement encore sur InterNet.

De sorte que la production de drogues synthétiques a pris une grande ampleur dans les PECO, ou la crise économique a laissé sur le pavé nombre d'ingénieurs chimistes très qualifiés. Des pays comme la Pologne ou la République Tchèque sont ainsi de gros producteurs de drogues de synthèse. Mais l'Europe de l'Ouest ne fait pas exception au phénomène. En effet, si les services répressifs allemands et belges démantèlent régulièrement des laboratoires clandestins, les Pays-Bas restent le pays privilégié d'une production illicite largement tournée vers l'exportation. L'Europe constitue ainsi l'exemple même de l'émergence de nouveaux circuits courts : rapprochant notablement les sites de production des zones de consommation, le trafic des drogues synthétiques permet ainsi de limiter considérablement le nombre d'intermédiaires et de commercialiser une drogue à prix abordable et d'une " pureté " mieux contrôlée avec un maximum de profits.

C'est cette même logique économique qui conduit certains acteurs du trafic de cannabis, qui constitue toujours l'essentiel de l'activité comme des profits des trafics de drogue, à organiser la culture de cette plante à proximité des lieux de consommation. L'exemple américain est plus particulièrement parlant, puisque les Etats-Unis seraient aujourd'hui le plus gros pays producteur de chanvre illicite. Mais les européens ne sont pas en reste, puisque les Pays-Bas, profitant de leur expérience inégalée en matière de culture sous serre de type hydroponique, ont à leur tour sélectionné à partir de semences américaines une grande famille de cannabis à teneur élevée en tétrahydrocannabinol (THC), désignée habituellement sous le nom de " nederwiet ". L'essentiel de la marijuana consommée dans les coffeshops du pays est désormais produit sur place, au plus grand bénéfice des trafiquants, à la satisfaction des serristes concernés qui ont ainsi pu se désendetter, et avec la complicité passive de l'Etat qui a ainsi vu diminuer la quantité de devises précédemment consacrée à l'importation de l'herbe de cannabis.

Mais cette émergence, à proximité géographique des zones de forte consommation, de pays ou de régions où la vente voire la production de drogue est largement tolérée engendre un phénomène d'une toute autre nature que celui de la simple multiplication de filières courtes : le trafic de fourmi. En effet, face à cette disponibilité extrême de produits stupéfiants à prix de détail attractif, beaucoup de consommateurs de drogue n'hésitent plus à franchir la frontière pour quelques heures afin de bénéficier sur place de ces facilités. C'est la nouvelle forme du "tourisme de la drogue", qui s'est fortement développée avec la multiplication des moyens de transport et l'accès rapide des jeunes adultes à l'automobile. Partant de là, la tentation est forte de rapporter de la drogue pour sa consommation personnelle, mais aussi pour en revendre dans son entourage afin de rembourser le coût du voyage voire de financer sa propre toxicomanie. De fil en aiguille, une proportion non négligeable de ces "touristes" se transforme ainsi en une multitude de petits trafiquants. Ainsi, ce sont des centaines de personnes qui rapportent tous les jours en France de l'ordre d'une dizaine à plusieurs centaines de doses de produits stupéfiants, qui inondent notamment le quart nord-est du pays mais alimentent aussi dans une moindre mesure le reste de la France, villes et campagnes confondues.

Ce trafic de fourmi pourrait constituer une concurrence propre à remettre en cause le développement des circuits courts : il n'en est rien. A l'inverse, ce trafic de fourmi comporte deux effets permissifs supplémentaires : il renforce le prosélytisme pratiqué par des "apprentis dealers" en dehors des milieux classiques, démarchant plus volontiers les milieux lycéens et la jeunesse "bourgeoise", développent un relatif sentiment d'impunité et constitue un marchepied qui permet à des amateurs de développer une surface financière et un carnet d'adresse suffisant pour passer au stade supérieur du trafic.

## 24 - L'auto-production

Aboutissement logique du cumul des phénomènes des filières courtes et du trafic de fourmi, l'autoproduction de drogue est appelée à se développer. Il ne s'agit pas par sa nature d'un phénomène nouveau. La production de drogue à usage personnel est largement développée dans les pays à faible revenu, où la culture de plantes psychotropes peut parfois même revêtir un aspect traditionnel. Cette auto-production, notamment de cannabis, s'est répandue dans les pays occidentaux sous des formes artisanales au cours des années soixante.

Plus récemment, cette auto-production s'est manifestée sous des formes beaucoup plus inquiétante dans certains milieux toxicomanes qui, dans les PECO notamment, concoctent des mixtures plus ou moins frelatées à partir de médicaments et autres produits chimiques. Elle n'épargne désormais plus les pays occidentaux à fort pouvoir d'achat, où elle est souvent pratiquée par des populations jeunes. Ainsi, fort

des informations disponibles sur InterNet, des étudiants utilisent à l'occasion les installations des universités pour réaliser des expériences en grandeur réelle.

D'une toute autre ampleur est le développement, particulièrement en Europe de l'Ouest, de la culture du cannabis de type Nederwiet. En effet, cette herbe a rapidement rencontré un grand succès auprès des consommateurs, et ce pour plusieurs raisons. Etant consommée sous sa forme naturelle de plante séchée, elle ne peut, contrairement au haschich ou bon nombre d'autres drogues, être coupée avec des produits plus ou moins frelatés. De plus, cette simplicité d'un produit naturel lui donne une image "écologique" très en vogue. En outre, les concentrations de THC atteintes (20 % n'est plus un taux extraordinaire, même s'il est généralement encore inférieur) rivalisent désormais avec celles du haschich (inférieures à 7 % sur le marché de détail français).

Mais cette drogue demeure relativement chère lorsqu'elle est consommée régulièrement par des jeunes étudiants ou sans ressources. A leur intention, des commerçants ont donc développé la vente de plantules et semences dans des boutiques spécialisées, par correspondance voire par l'intermédiaire du réseau "InterNet". Cette pratique rencontre un vif succès et contribue très fortement au prosélytisme. En effet, un "jardinier en herbe" peut sans grande expérience et avec un minimum d'investissement réaliser deux à trois récoltes par an, et jusqu'à quatre pour les plus expérimentés. Deux ou trois pieds permettant dans ces conditions de répondre à un besoin de consommation occasionnelle, et une installation minimale permettant de produire pratiquement sans frais supplémentaire une dizaine de plants à la fois, le serriste amateur dispose rapidement d'un surplus. Il va alors inéluctablement soit le consommer lui-même, au risque d'en abuser, soit le partager autour de lui, suscitant de nouveaux consommateurs. Il risque ainsi de dévier vers la commercialisation de sa production, dont il pourra ensuite être tenté d'augmenter le volume pour améliorer son niveau de vie.

De consommateurs avisés, une multitude d'individus est ainsi susceptible de se transformer en trafiquants locaux, assurant seuls ou au niveau d'un groupe d'individus très limité toutes les fonctions du trafic, depuis la production jusqu'à la vente au détail.

Il apparaît donc aux vues de ces nouveaux phénomènes que l'évolution des moyens de communication, intimement liée à l'évolution des civilisations, est en passe de bouleverser le paysage pourtant déjà bien mouvementé de la géopolitique des drogues. Aux grands courants intercontinentaux, qui répondent à des logiques historiques, politiques et de plus en plus macro-économiques, se superpose

désormais une multitude de flux de plus en plus diffus, relevant d'autant d'entreprises individuelles de caractère souvent artisanal mais développant un contentieux de masse. Ce dernier tend désormais à submerger les structures de régulation policières, sanitaires et sociales. Mais, au-delà de cette vague déferlante et quel que soit la forme du trafic, la drogue suscite par ailleurs des intérêts et des enjeux auxquels les sociétés, les Etats et la communauté internationale éprouvent les plus grandes difficultés à s'opposer.

### - III - L'impuissance des Etats

Aucun Etat, et a fortiori aucun Etat démocratique, n'est parvenu à contenir durablement la consommation et le trafic de drogues. La prohibition n'a pas jugulé cette activité économique illicite alors que la prévention reste encore à l'état embryonnaire. Cette situation tient en fait à un constat très simple : tout le monde n'a pas intérêt, directement ou indirectement, à réduire le commerce de la drogue alors que les conséquences de l'usage des drogues sont méconnues et que ceux qui sont les mieux placés pour agir n'en ont pas forcément la détermination.

#### 31 - Le libre échange et la logique économique

La lutte contre les transits de drogues nécessite entre autres un contrôle sérieux des flux de marchandises. Or, ce contrôle de type douanier nécessite le maintien du concept de frontières. Il s'oppose en cela à la liberté de circulation des marchandises alors que le libre échange conditionne pour une part le succès des politiques économiques actuellement menées par un grand nombre d'Etats.

Ces contrôles douaniers se heurtent de la même manière à la logique des flux tendus pratiquée très largement dans l'industrie. Ainsi, le projet d'implantation d'une usine de montage automobile japonaise dans le Nord de la France repose sur l'approvisionnement de moteurs produits en Grande-Bretagne et arrivant rapidement par le tunnel sous la Manche. L'importance de la fluidité des transports de marchandises s'oppose donc ici à l'évidence à la lutte contre toutes sortes d'importations illicites.

Ces contrôles apparaissent également incompatibles avec le développement de certains services à caractère international voire intercontinental comme le transport express de colis. En effet, de nombreuses sociétés proposent ce type de service, l'accompagnant de garanties sur les délais d'acheminement qui interdisent tout contrôle douanier sérieux dans les aéroports.

En outre, la rentabilité des infrastructures de transport est aujourd'hui de plus en plus conditionnée par la fluidité du trafic des marchandises. C'est ainsi que le tunnel sous la Manche n'aurait jamais vu le jour sans l'allègement progressif du contrôle des marchandises en Europe. De façon plus évidente encore, les Pays-Bas ont largement renoncé au contrôle des marchandises transitant par conteneurs dans le nouveau terminal portuaire de Rotterdam. En effet, la rentabilité de cette infrastructure ultra-perfectionnée, qui permet de limiter au strict minimum l'intervention humaine, repose sur le délai de quelques heures qui sépare le début du déchargement d'un conteneur de son enlèvement par camion.

Dans toutes ces circonstances, la priorité donnée à la rentabilité économique conduit à faciliter coûte que coûte la circulation des marchandises. Les flux illicites en bénéficient donc très largement, et tout particulièrement ceux de drogues. Mais il convient de ne pas se focaliser dans une telle analyse sur les produits stupéfiants eux-mêmes, de ne pas confondre en quelque sorte la fin et les moyens. En effet, les trafiquants recherchent avant tout le profit, qui se traduit sous forme sonnante et trébuchante : l'argent de la drogue.

## 32 - L'argent de la drogue

C'est bien le profit financier qui constitue le ressort des trafics de stupéfiants. On pourrait donc imaginer qu'il est plus efficace voire plus aisé de s'attaquer à l'argent de la drogue qu'à la drogue elle-même. C'est le sens que revêt d'ailleurs l'essentiel des nouvelles orientations données au plan international par les politiques comme par les services répressifs. Mais au-delà des bonnes intentions et des stratégies par ailleurs pertinentes, la lutte contre le blanchiment de " l'argent sale " tarde à donner des effets véritablement sensibles. Au-delà de la difficulté technique que représente aujourd'hui la lutte contre le blanchiment en raison notamment du développement des autoroutes de l'information, le peu de résultats de ce mode de lutte s'explique très aisément : l'argent de la drogue n'a pas d'odeur, et profite à beaucoup de monde. Les narco-dollars, c'est-à-dire les énormes profits tirés du trafic, blanchis par les réseaux bancaires avant d'être recyclés, sont devenus l'un des principaux régulateurs de l'économie mondiale.

Ainsi le système bancaire éprouve, à tous les niveaux, les plus grandes difficultés à considérer le cas particulier de l'argent de la drogue. Ceux qui le placent chez eux apparaissent avant tout comme de bons clients puisque les sommes en jeu sont généralement conséquentes. Les banquiers sont donc naturellement enclins à protéger cette source considérable de profits. Dans certains Etats, les établissements bancaires disposent en outre de facilités légales qui leur permettent d'accueillir ce type de clientèle. En effet, notre planète compte des dizaines de pays qui, désireux d'attirer des capitaux, ont adopté une législation accordant la priorité au secret bancaire, alors que d'autres se contentent d'offrir aux trafiquants en tout genre un cadre fiscal très attractif, ce qui leur vaut le qualificatif de " paradis fiscaux " .

L'argent de la drogue joue également un rôle important voire déterminant dans l'économie de certains pays en voie de développement. Ainsi en est-il d'une grande nation comme le Pakistan : les barons du trafic y pèsent parfois lourdement sur la vie politique, alors que les capitaux occultes y sont blanchis dans des entreprises de façade qui fleurissent dans les capitales. En outre, pour attirer les investissements étrangers, le système bancaire pakistanais n'est pas très regardant et le secret des comptes y est bien gardé. Mais on pourrait citer ici bien d'autres pays comme la Birmanie, le Nigeria etc. Or, bien loin de les condamner, pays occidentaux et organismes internationaux tels le FMI ou la Banque mondiale s'accommodent bien souvent de cette situation. En effet, il leur apparaît, de façon excessivement pragmatique et à court terme, que ces revenus illicites constituent des liquidités non négligeables propres à assumer notamment le financement de la dette des pays en voie de développement. De même, et malgré la fin de la guerre froide, des considérations diplomatiques peuvent toujours supplanter l'intérêt relatif des Etats à la lutte contre la drogue. Ainsi, les Etats-Unis se montrent-ils peu regardant sur le rôle joué par le Mexique dans les trafics de cocaïne ou des précurseurs des amphétamines. De même, la France oublie autant que de besoin l'importance que revêt au Maroc la production et les trafics de drogues.

Mais l'ambiguïté des pays occidentaux ne s'arrête pas là. En effet, l'argent de la drogue y circule et y prospère parfois, aussi bien dans l'économie licite que souterraine, sans grande réaction des institutions.

Ainsi, il est couramment admis que près de la moitié des profits réalisés par les grandes organisations criminelles dans les trafics de drogues serait réinvestis, une fois blanchis, dans le pays considéré comme le plus stable aussi bien au plan économique que monétaire : les Etats-Unis. Ainsi, l'embellie économique de ce pays, si souvent portée au pinacle, profite largement aux grands argentiers de la drogue. Ces derniers y trouvent un débouché productif sinon accueillant pour leurs capitaux, qui contribuent ainsi à leur tour à cette croissance économique " modèle " .

L'économie de la drogue se développe également sous des formes moins élaborées au sein de populations marginalisées notamment par la crise économique. Ainsi se

développent dans certains quartiers, en France comme dans les autres pays occidentaux, des circuits économiques parallèles alimentés par toutes sortes de trafics, mais essentiellement par les trafics de drogues. Les dealers profitent de l'impunité que leur procure ces zones dites " de non-droit ", en fait des ghettos où les services policiers ne peuvent mener des investigations sans être immédiatement repérés. Les délinquants y assurent la revente de la drogue sous la protection d'un dispositif de guet efficace, constitué par des adolescents du quartier rémunérés pour ce " travail ". L'argent de la drogue constitue ainsi parfois un revenu complémentaire ou de substitution pour des familles touchées par le chômage. Une autre partie des profits est blanchie et réinvestie localement, souvent dans des commerces et autres débits de boisson.

L'argent de la drogue, dans un tout autre domaine, trouve aussi sa place au plus haut niveau de certains Etats. En effet, celui-ci permet à nombre d'acteurs politiques et autres responsables de niveau régional ou national d'asseoir leur domination ou plus simplement de financer leurs campagnes électorales. Dans le premier cas, il peut s'agir d'une véritable dérive mafieuse de dirigeants, acteurs ou complices des trafics dans ce qu'il est désormais coutume d'appeler des " narco-Etats ". Dans le second cas, la corruption place à divers degrés l'Etat " sous influence ".

Ainsi, à divers degrés et selon des formes très diverses, les acteurs économiques comme les Etats et institutions internationales éprouvent les plus grandes difficultés à pourchasser l'argent de la drogue, cultivant ambiguïtés et parfois duplicités, tant il est vrai que " l'argent n'a pas d'odeur ". Mais d'autres facteurs viennent encore s'ajouter aux intérêts économiques et diplomatiques : de toute autre nature, ils relèvent essentiellement des populations des pays consommateurs.

### 33 - La dynamique sociale

Ainsi, les sociétés des pays consommateurs génèrent des dynamiques diverses et parfois opposées, telles recherche de la performance et exclusion, qui conduisent les uns et les autres à consommer des produits stupéfiants.

Pour les mieux intégrés dans le monde du travail, la recherche de la productivité et de la performance peuvent conduire à la consommation de drogue. C'est cette dynamique apparemment positive qui a poussé et pousse plus encore aujourd'hui des générations de japonais à consommer des dérivés méthamphétaminiques, depuis les jeunes étudiants soucieux de réussir leurs examens jusqu'aux ingénieurs

de grandes sociétés nippones. Les Etats-Unis n'échappent pas à ce phénomène : l'industrie pharmaceutique y est particulièrement florissante. Elle y incite la population, à grand renfort de publicités, à la consommation de produits dopants licites en vente libre. Ainsi " conditionnés ", les américains passent plus aisément aux produits illicites.

Mode et conformisme jouent également un rôle grandissant dans les conduites toxicophiles, en particulier chez les jeunes. Ainsi, refuser de fumer un " pétard " peut ici ou là constituer un facteur de rejet du groupe dans des populations lycéennes ou estudiantines par ailleurs bien intégrées socialement. De même, " gober " de l'ecstasy peut faire partie de la démarche " initiatique " d'un jeune " raver ". Ce type de comportement peut être qualifié d'usage récréatif de drogue voire ce " toxicomanie récréative ".

A l'inverse, le recours aux stupéfiants peut relever de la dynamique de l'exclusion chez des jeunes vivant des situations économique et sociale difficiles. La drogue est alors un artifice destiné à échapper à une réalité psychologiquement insupportable : le comportement toxicophile relève alors d'une fuite en avant. Ce peut être le cas dans des pays du tiers monde, comme l'Inde ou le Nigeria : la toxicomanie est alors souvent liée à la disponibilité et au prix très bas de la drogue, produite ou transitant dans une région sans grande perspective de développement à court terme. Mais ce comportement est également très présent dans des sociétés occidentales : dans ce cas, il touche les jeunes des familles ou quartiers défavorisés par la marginalisation économique et l'exclusion sociale.

#### 34 - Les obstacles psychologiques

Face à cette situation, les sociétés occidentales éprouvent désormais les plus grandes difficultés à développer une parade efficace tant la situation leur paraît confuse et tant elles répugnent à recourir à des messages ou des comportements moralisateurs.

La première difficulté, et non la moindre, est posée par la confusion des idées qui sont véhiculées et diffusées de toute part sur la drogue. Cette confusion est liée à de nombreux facteurs : connaissance scientifique très imparfaite des drogues et de leurs effets ; difficulté à distinguer les drogues licites et illicites ; distinction faite par certains entre des drogues dites " douces " et d'autres qualifiées de " dures " ; difficulté à concilier la dissuasion de l'usage et la prise en charge des toxicomanes,

prévention, soins et réinsertion ; multiples enjeux politiques, budgétaires, sociaux et de santé publique etc. La confusion est telle que chacun peut y trouver son compte, à deux exceptions de taille : les jeunes, qui ne savent plus que croire et finissent par écouter celui qui leur est le plus proche, le copain plus ou moins dealer, et leurs parents, qui se trouvent désarmés par une réalité souvent éloignée des querelles d'experts.

L'élite de nos sociétés ajoute régulièrement à cette confusion. Fort d'une expérience personnelle, nombre de célébrités témoignent à l'occasion dans les médias du peu de dangerosité de l'une ou l'autre drogue. Mais ils n'ont conscience ni des éventuelles conséquences de l'évolution récente d'un produit comme le cannabis, ni surtout du décalage qu'il peut y avoir entre leur vécu de la drogue et celui que pourrait en avoir un jeune d'aujourd'hui, confronté à de réelles difficultés d'insertion dans le monde du travail et donc dans la société. En outre, ayant dans leur jeunesse expérimenté la drogue, ils éprouvent les plus grandes difficultés à écarter aujourd'hui ce type de comportement, soit qu'ils le jugent un peu rapidement à l'aune de leur propre expérience, soit qu'ils éprouvent simplement le besoin d'assumer sans le remettre en question leur propre passé. C'est, quoi qu'il en soit, avec ce référentiel obsolète qu'agissent aujourd'hui "des gens qui font l'opinion", journalistes, intellectuels etc.

Or, les élites de cette génération accèdent désormais progressivement aux plus hautes fonctions politiques, en France comme dans l'ensemble des pays occidentaux. Ils éprouvent tout naturellement, comme d'ailleurs le reste de la société, des difficultés croissantes à recourir à la prohibition voire même à un discours moralisateur, dans le domaine de la drogue comme dans bien d'autres.

L'action dissuasive de l'interdit, dont l'efficacité est largement battue en brèche par la logique économique, l'exclusion sociale et l'incohérence des discours, est donc susceptible de disparaître dans la logique actuelle. Reste que rien n'a encore été développé pour s'y substituer, et que les expériences étrangères largement improvisées n'ont pas donné les résultats attendus.

\* \* \* \* \*

\* \* \*

Il serait vain d'escompter faire en quelques pages le tour de la problématique de la géopolitique de la drogue. Tout au plus peut-on ébaucher les contours des grands phénomènes et souligner la multitude et le jeu des différents facteurs, tant il est vrai que, comme le souligne la définition de l'OGD, ceux-ci ne cessent de se superposer et de s'interpénétrer toujours davantage.

Mais cette apparente confusion ne saurait masquer les grandes évolutions du phénomène de la drogue. Dans son rapport annuel de 1997, le même OGD retient quatre grandes tendances relatives à la période 1995-1996 : la mutation des organisations criminelles liées à la drogue vers des structures plus petites et plus diffuses, l'explosion des productions de drogues de toutes sortes un peu partout sur la planète, la multiplication des conflits locaux financés par les trafics et enfin le potentiel de développement des trafics tant à l'Est qu'en matière de drogues de synthèse.

Pour sa part, le rédacteur du présent mémoire a préféré se placer dans une perspective un peu plus large afin de mettre en valeur les tendances lourdes du phénomène mondial de la drogue. Celles ci conduisent malheureusement à penser que la situation s'aggrave sensiblement et, semble-t-il, inexorablement, sous la poussée de logiques économiques et sociales qu'il paraît difficile de contenir.

Ainsi, les circuits traditionnels de la drogue se sont fortement développés et complexifiés au cours de ce dernier quart de siècle, accompagnant puis dépassant le développement des organisations criminelles internationales pour atteindre, avec la fin de la bipolarisation, la dimension d'un véritable système économique à l'échelle planétaire.

Mais depuis le début des années 1990, sous la poussée des progrès technologiques notamment en matière de communication, cette physionomie connaît un nouveau bouleversement : aux grands courants intercontinentaux se superpose une multitude de circuits de plus en plus courts et de moins en moins vulnérables, développant un contentieux de masse qui submerge à l'évidence toutes les structures de régulation policières, sanitaires et sociales.

Face à cette dynamique, les Etats apparaissent d'autant plus désarmés qu'ils sont empêtrés dans leurs contradictions : embarrassés par les intérêts économiques liés à la drogue, dépassés par la dynamique de l'exclusion sociale d'une part croissante de la population, entravés par l'absence de consensus sur l'analyse du problème de

l'usage et de l'abus des drogues, ils n'ont pas encore trouvé le ressort nécessaire pour développer une riposte cohérente à la hauteur des enjeux.

La nouvelle géopolitique de la drogue tend donc aujourd'hui à estomper progressivement la différence et à partager les responsabilités entre pays producteurs et consommateurs de substances illicites. Elle contraindra demain les Etats occidentaux à sortir de leur ambiguïté pour définir une stratégie claire et innovante face à un phénomène qui accompagne et amplifie l'exclusion d'une part croissante de leur population.

## BIBLIOGRAPHIE

Stéphane ALLIX : Sur les pistes du Croissant d'or

Le Monde Diplomatique, Avril 1996, page 22

Jean-Marie BALENCIE & Arnault de LA GRANGE : Mondes rebelles

Paris : Michalon, 1996

Christian de BRIE : Drogue: chronique d'une guerre perdue

Le Monde Diplomatique, Avril 1994, pages 6-7

Christian de BRIE : La drogue dopée par le marché

Le Monde Diplomatique, Avril 1996, pages 22-23

Francis CABALLERO : Droit de la drogue -

Paris : Dalloz, 1989

Michel CHOSSUDOVSKY : Sous la coupe de la dette

Le Monde Diplomatique, Juillet 1995, page 24

Groupe d'action financière (GAFI) : La lutte contre le blanchiment des capitaux

Paris : La documentation française, 1990

Alain LABROUSSE : La drogue, l'argent et les armes

Paris : Fayard, 1991

Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT)

Drogues et toxicomanies - Indicateurs et tendances- édition 1996 -

Observatoire géopolitique des drogues (OGD) : Etat des drogues, drogue des Etats

Paris : Hachette, coll. "Pluriel Intervention", 1994

Observatoire géopolitique des drogues (OGD) : Atlas mondial des drogues

Paris : PUF, 1996

Observatoire géopolitique des drogues (OGD) : La géopolitique mondiale des drogues 1995/1996 1997 (pas encore paru - extrait en annexe)

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS)

Usage et trafic de stupéfiants - STATISTIQUES 1996

Jean-Christophe RUFIN & François JEAN : Economie des guerres civiles

Paris : Hachette / Pluriel, 1996

Michel SCHIRAY : Les filières de stupéfiants : trois niveaux, cinq logiques

Géopolitique et économie politique de la drogue - Paris : Futuribes n° 185, mars 1994, pages 38-39

Service canadien de renseignements criminels (SCRC)

Rapport annuel 1997 sur le crime organisé au Canada

## Annexe

Extrait de

La géopolitique mondiale des drogues 1995/1996

Observatoire géopolitique des drogues (OGD)

(pas encore paru)

### **GRANDES TENDANCES POUR LES ANNEES 1995-1996**

La drogue est devenue, depuis la fin des années 1980, l'ennemi public n°1 incarnant, en quelque sorte, les " nouveaux désordres " résultant des bouleversements mondiaux que l'Occident a du mal à appréhender. En stigmatisant de manière virtuelle le désordre par la mise en avant du " fléau de la drogue " les États occidentaux ont surtout cherché à réactiver leurs outils géopolitiques, mis à mal par l'entropie de ce que sans doute un peu hâtivement on a voulu qualifier de " Nouvel ordre mondial ". Le système des drogues est un phénomène à

l'échelle mondiale qui ne connaît ni nationalité ni frontières. Il est régi par les règles de l'offre et de la demande, du dumping voire du troc. Il met en jeu des stratégies et des tactiques comme tout produit performant de la fin du XXème siècle. Mettant en contact des civilisations, des attitudes et des principes radicalement différents, subissant des mutations diverses quant aux produits. Partie prenante de l'histoire locale et régionale, le système de production et de commercialisation des drogues est cependant très différent de tout autre produit, licite ou illicite. Tout ce qui est lié aux drogues est à la fois " moderne " et " traditionnel ", " mondial " et " local ". Les drogues sont en somme le reflet à peine déformé des dysfonctionnements de notre monde à l'aube du troisième millénaire...

### Mutation des organisations criminelles liées à la drogue

Ces deux années ont été à plusieurs égards des années charnières. Et tout d'abord au niveau des mutations observées au sein de la criminalité liée au commerce des drogues. Durant les années 1980, la transformation, l'exportation et, dans une moindre mesure, la distribution de ces produits étaient, pour une large part, entre les mains de grandes organisations criminelles dont certaines s'étaient investies dans le trafic sur une large échelle au cours de la décennie précédente : les organisations criminelles italiennes, ce qu'il est convenu d'appeler les " cartels colombiens ", les maffya turques ou les triades chinoises. Bien que la structure centralisée, hiérarchisée de ces organisations ait été le plus souvent mythifiée, il n'en reste pas moins qu'elles monopolisaient une partie importante du marché et entretenaient entre elles des relations d'affaires. Depuis deux ou trois ans, le monde du commerce des drogues présente une physionomie sensiblement différente. Certes, il continue d'exister quelques organisations criminelles importantes (au Mexique ou en Birmanie, par exemple) ou de taille moyenne (en Colombie, au Brésil ou au Pakistan), mais à côté d'elles prolifèrent une multitude de petits entrepreneurs, et même de familles au sens nucléaire. A côté des tonnes de drogues saisies, à propos desquelles les polices font un grand étalage publicitaire, circulent sur le marché une quantité considérable de petits lots transportés par des fourmis. Mis bout à bout, ils constituent des livraisons bien plus importantes encore comme on peut s'en convaincre en lisant les rapports mensuels de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

Cette mutation a plusieurs causes. La première – et la plus évidente –, est que la répression beaucoup mieux coordonnée qui est exercée par les organismes internationaux de lutte contre la drogue et les polices nationales, a pris pour cible la criminalité la plus visible qui, de ce fait, est devenue vulnérable. Et cela d'autant plus que, surestimant ses forces dans le cas de la Colombie et de l'Italie, elle s'en est pris ouvertement à l'Etat. Cela a abouti soit au démantèlement de ces organisations, comme dans le cas du cartel de Medellín après la mort de Pablo Escobar (décembre 1993), soit à un repli ou un changement de stratégie comme dans le cas de Cosa Nostra et de la Camorra (début des années 1990), du cartel de Cali (1995-1996) ou de l'organisation dirigée en Birmanie par le seigneur de la guerre Khun Sa (1995-1996). Cette répression a eu pour effet immédiat de désorganiser les réseaux. Mais très vite, faisant de nécessité loi, ces grandes organisations ont compris que des structures décentralisées

étaient beaucoup moins vulnérables et elles ont entamé elles-mêmes un processus de reconversion. Dans certains cas, elles ont même anticipé les événements. C'est ainsi que Khun Sa, le " Roi de l'opium " en Birmanie, s'est rendu sans combattre à l'armée en janvier 1996, en échange d'un partage du marché avec elle et de la possibilité d'investir dans les secteurs économiques. En décembre 1995, le grand baron de l'héroïne pakistanais, Haji Ayub Zakakhel Afridi, s'est rendu de son plein gré aux Etats-Unis pour y être jugé. Il est fort probable qu'une partie des soi-disant arrestations des leaders du cartel de Cali par le gouvernement colombien n'aient été en fait que des redditions déguisées dans le cadre des accords passés avec ce dernier. Ses leaders ont adopté une stratégie de reconversion dans les activités légales après avoir négocié avec les organisations mexicaines une partie de leurs réseaux d'exportation aux Etats-Unis. Les organisations criminelles colombiennes n'ont pas disparu pour autant, mais elles se font aujourd'hui plus discrètes. Si on ajoute aux héritiers des deux grands cartels les autres groupes régionaux (cartels de Bogota, de Pereira, de la Côte, etc.), ils ont donné naissance à 14 moyennes organisations. Mais parallèlement, le repli des grands cartels a permis à de moyens et petits entrepreneurs de se faire une place au soleil sans trop de risques. Ces derniers, qui se réduisent souvent à des familles ou des groupes d'amis ayant un contact ou des parents aux Etats-Unis ou en Europe, pourraient être de 2 000 à 3 000 en Colombie. Les organisations péruviennes et boliviennes, jusque-là étroitement dépendantes de leurs homologues colombiennes, en ont également profité pour acquérir une plus grande autonomie et, dans le cas des secondes, travaillent étroitement avec les organisations criminelles brésiliennes. Si le processus de restructuration de Cosa Nostra est encore mal connu – le chercheur Pino Arlacchi avance cependant que la " Coupole ", son instance dirigeante, ne s'est pas réunie depuis plusieurs années – on est mieux informé de celui qui a affecté la Camorra napolitaine. Selon la police de Naples, les succès de la lutte anti-mafia, grâce en particulier à l'utilisation des repentis, qui a permis l'arrestation des principaux parrains, a provoqué un éclatement de l'organisation et une multiplication des groupes. En 1983, on recensait une douzaine de groupes camorristes à Naples. Aujourd'hui, on en dénombre une centaine, forts de 6 000 affiliés. Ils sont en outre mieux équipés grâce aux armes récupérées en ex-Yougoslavie. D'autres facteurs, plus conjoncturels, vont dans le même sens. Par exemple l'émergence des réseaux africains, nigériens en particulier, qui reposent en général sur des structures familiales ou claniques. Il va de soi que ces nouvelles formes d'organisation rendent le travail des polices beaucoup plus difficiles et aléatoires. Et le démantèlement d'un réseau n'affecte qu'une portion infime des quantités de drogues en jeu. Mais il existe d'autres facteurs qui ont provoqué ou permis la transformation des organisations liées au commerce des drogues.

## L'explosion des productions

Le premier de ces facteurs est la croissance ininterrompue de l'offre. On note d'une part une stabilité ou une extension depuis dix ans de la plupart des zones de production anciennes de cocaïers, de pavot et de cannabis ; l'apparition de nouvelles zones de production (le pavot en Colombie ou le cocaïer en Géorgie) et la transformation de zones dont la production était jusqu'ici destinée à un usage traditionnel en fournisseur du marché international (l'Asie centrale, le Caucase, les Balkans et l'Ukraine en ce qui concerne le pavot et l'Afrique subsaharienne en ce qui concerne le cannabis). Une des causes de cette production est la mondialisation des échanges, aggravée souvent par la mise en place des Programmes

d'ajustement structurel, qui contribue à la marginalisation des agricultures de nombreux pays, en particulier en Amérique latine et en Afrique. A ce développement des cultures de plantes à drogues, s'ajoute l'explosion du marché des drogues de synthèse. Cette situation permet à toutes les organisations, quelle que soit leur dimension, et même à des individus, de s'approvisionner sans difficultés en drogues de toute nature. Mais comme on assiste parallèlement à une extension et une diversification des marchés de consommation, cette abondance de matière première ne donne pas lieu, jusqu'ici, à des conflits pour le contrôle des marchés.

En ce qui concerne la production, on estimait à la fin des années 1980 que celle de chlorhydrate de cocaïne en Amérique latine oscillait entre 500 et 700 tonnes. Cette même fourchette se situe en 1996 entre 800 et 1 200 tonnes. En 1988, la Birmanie et l'Afghanistan produisaient chacun entre 800 et 1 000 tonnes d'opium. Cette production se situe globalement autour de 4 500 tonnes en 1996. Elle se développe en outre dans l'ensemble des pays de l'Asie centrale, dans le Caucase et les Balkans, en Chine et au Vietnam. Les productions de marijuana explosent elles-aussi. Les cultures de cannabis sont passées au Maroc de 30 000 hectares en 1988 à plus de 70 000 en 1996 permettant une production de plus de 2 000 tonnes de haschisch. La production de l'Afghanistan et du Pakistan réunis représente un tonnage sensiblement équivalent. Quand au territoire de la CEI, il recèle un potentiel de cannabis sauvage, en grande partie inexploité, de quelque 3 millions d'hectares. La Colombie est en train de redevenir le grand producteur de marijuana qu'elle était dans les années 1970. Le marché des Etats-Unis étant déjà approvisionné par les productions locales ainsi que mexicaines et jamaïcaines, les Colombiens se tournent de plus en plus vers l'Europe. Les saisies d'herbe d'origine asiatique, en particulier cambodgienne, se multiplient dans le monde. L'Afrique du Sud produit plusieurs dizaines de milliers de tonnes pour le marché interne et commence à exporter vers l'Europe. Les productions sont en progression rapide dans toute l'Afrique subsaharienne, en particulier au Kenya, au Malawi, au Nigeria, au Ghana, dans les deux Congo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. De nombreux indices suggèrent que des essais de culture de cocaïers et de pavot ont été entrepris dans plusieurs de ces pays.

Ces productions qui se développent sur tous les continents répondent à une demande elle-aussi en pleine expansion. Les grands marchés traditionnels, les Etats-Unis et l'Europe, sont relativement stables. Mais depuis quelques années sont apparus de nouveaux marchés en développement rapide. En ce qui concerne la cocaïne, on peut mentionner en particulier le Japon et d'autres pays asiatiques, l'Afrique du Sud et surtout la Russie et les autres pays de l'Europe de l'Est. Le marché de l'héroïne se développe également dans les ex-pays communistes. A cela s'ajoute une explosion de la consommation de toutes les drogues dans les pays producteurs eux-mêmes, et d'une façon plus générale dans les pays du tiers monde, dont la dimension des marchés compense les prix très bas pratiqués : héroïne en Asie (en particulier au Pakistan, en Inde, en Thaïlande et en Chine) ; cocaïne en Amérique latine (en particulier en Argentine, au Brésil et au Chili). Les drogues de synthèse font également une percée importante sur ces marchés en particulier en Asie et en Afrique. Ces diversifications, à la fois des marchés de consommation et des zones de production, sont donc une première explication à la multiplication du nombre des petits et moyens entrepreneurs. Et cela d'autant plus que les victimes de la crise à la fois dans le tiers monde et dans les grandes métropoles des pays développés sont de plus en plus nombreuses et que la production et le trafic – voire une consommation " utilitariste " – de drogues s'intègrent à des stratégies de survie.

## La multiplication des conflits locaux

Le troisième élément constitutif de la nouvelle situation est la multiplication des conflits locaux, effet pervers de la fin de l'antagonisme des blocs et des soubresauts provoqués par l'effondrement de l'Union soviétique. Les grandes puissances que la dissuasion nucléaire empêchait de s'affronter directement, s'opposaient à travers leurs alliés dans le Tiers monde. La fin de la guerre froide, loin de mettre un terme à ces conflits locaux, n'a fait que révéler l'absence de motifs idéologiques qui préside à leur déclenchement et à libérer des forces relevant de facteurs ethniques, religieux ou nationaux. Les belligérants ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs ont dû trouver dans les trafics, dont celui de drogues, des ressources alternatives. Certains de ces conflits, en Colombie, en Afghanistan ou en Angola, existaient avant la fin de la guerre froide. Mais le retrait de partis frères ou de puissants protecteurs fait qu'ils ont pris un caractère nouveau : glissement progressif vers des activités de prédation dans le cas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ou antagonismes ethnico-religieux manipulés par les puissances régionales dans celui de la guerre civile afghane. Le plus souvent, la fin de l'antagonisme des blocs a révélé des conflits de caractère ethnique, national, religieux que la chape de plomb des régimes communistes avait contribué à masquer : c'est le cas, comme l'indique ce rapport, des conflits yougoslaves, tchécoslovaques, azéris-arméniens, des guerres civiles géorgienne et albanaise. Les protagonistes de ces affrontements, dans leur recherche de financements, font flèche de tout bois : trafic de pétrole, de drogues, de métaux stratégiques, etc. Les acteurs de ces conflits utilisent en particulier leurs diasporas et leurs migrants en Europe de l'Ouest comme des têtes de ponts dont les acteurs créent des réseaux au profit de la cause ou parfois agissent en toute autonomie. Les agents des services secrets de nombreux pays qui, pendant la période précédente, avaient utilisé la drogue comme moyen de financer des opérations non-officielles, se sont souvent reconvertis — en Russie, au Pakistan ou en Afrique du Sud dans des activités ayant des fins purement criminelles.

Cette réalité, qui s'ajoute aux facteurs que nous avons évoqués plus haut, entraîne la multiplication de ce que l'OGD définit comme les " réseaux courts ou fragmentés ". Leurs acteurs ne sont pas des " professionnels " du trafic ; ils ne sont pas spécialisés dans un produit ; ils n'opèrent que sporadiquement et abandonnent leurs activités criminelles dès que leurs objectifs politiques ou économiques sont atteints.

## Le potentiel de l'Est et les drogues de synthèse

Un autre phénomène marquant au milieu de la décennie est la confirmation de l'entrée en force des pays de l'ex-bloc soviétique sur le marché des drogues, amorcée depuis le début des années 1990, qui pourrait constituer un nouveau détonateur. La première cible de ces nouveaux producteurs est l'Europe de l'Ouest. Mais de nombreux indices suggèrent qu'elles s'intéressent à des marchés plus lointains comme l'Amérique du Nord, l'Afrique du Sud ou l'Australie.

Les organisations criminelles locales peuvent aussi bien choisir de développer les cultures de plantes à drogues, que de reconverter une industrie chimique à l'abandon dans la production massive de drogues de synthèses. Cette dernière solution est favorisée par plusieurs facteurs : les produits chimiques de base ne sont soumis à aucun contrôle sérieux ; les chimistes très qualifiés et sous-payés sont légion ; les consommateurs de drogues de ces pays ont peu l'habitude des drogues naturelles (du moins dans les zones urbaines) et n'ont donc aucun a priori contre leurs succédanés. Or, ces dernières années, les signes de la mise en place de productions à grande échelle à l'Est se sont multipliés.

La police allemande estime que 20 % à 25 % de l'amphétamine saisie sur son territoire en 1994 venait de Pologne. Les autorités de Varsovie jugent, pour leur part, que la production nationale couvre 10 % du marché européen. Des laboratoires universitaires sont soupçonnés et l'on ne compte plus les passeurs arrêtés aux frontières allemande et suédoise. La République tchèque dispute aux Polonais le titre de deuxième producteur européen de psychotropes, après les Pays-Bas, et plus particulièrement d'éphédrine (principal précurseur de la méthamphétamine). En 1994, les Nations unies ont dénoncé l'expédition de 50 tonnes d'éphédrine tchèque à des laboratoires clandestins mexicains, via la Suisse. Le produit fini aurait été destiné au marché des Etats-Unis. Des chimistes tchèques sont employés par des laboratoires implantés en Saxe (Allemagne) voisine.

Différentes affaires, survenues depuis 1992, ont prouvé que la Lettonie et la Hongrie sont les terres d'élection d'investisseurs, scandinaves et néerlandais notamment, qui financent la production d'ecstasy destinée à l'Union européenne et celle de dérivés amphétaminiques sous forme liquide injectable. Enfin, déjà en 1993, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) s'inquiétait de l'existence, en Bulgarie, d'entreprises d'Etat fabriquant des phényléthylamines exportées sans autorisation sous la marque Captagon vers l'Afrique (Nigeria) et la péninsule arabique, via la Turquie.

L'ex-URSS est en passe de dépasser ces performances. L'Azerbaïdjan s'est spécialisé dans la production d'opiacés de synthèse (méthadone, normorphine, 3-méthylfentanyl) et de méthamphétamine à Guiandja et à Bakou. En ex-URSS, l'éphédrine synthétique est extraite de préparations pharmaceutiques et transformée en éphédrone (un dérivé amphétaminique connu aux Etats-Unis sous le nom de methcathinone), produite en Russie, en Biélorussie, en Ukraine, dans les Etats baltes et au Kazakhstan. L'éphedra vulgaris, cultivée en Azerbaïdjan, pousse à l'état sauvage au Kirghizistan et au Kazakhstan, dans la région d'Almaty.

La Chine, elle aussi, tire parti de ses ressources en ephedra. Les laboratoires clandestins de méthamphétamine, alimentés par de l'éphédrine détournée de l'industrie pharmaceutique, se multiplient dans les régions de Guangdong et de Fujian, pour l'instant à destination quasi

exclusive des marchés du sud-est asiatique et de la CEI. L'initiative de cette production revient souvent aux triades taiwanaises, originaires de Chine du Sud.

Les drogues synthétiques auront vraisemblablement le " mérite " douteux, au début du troisième millénaire, d'unifier les modes de consommation des drogues : d'une part entre les membres des classes favorisées et les laissés pour compte dans les pays riches ; d'autre part entre les pays développés et ceux du tiers monde. Comme en ce qui concerne les autres drogues, la seule différence résidera dans la qualité des produits. Mais il est probable aussi que cette toxicomanie de masse touchant des dizaines de millions d'individus ne fera que coexister avec la consommation " classique " des dérivés des plantes à drogues.